

DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ

Les réunions de quartiers reprennent

Depuis 2014, les élus partent à la rencontre des habitants de chaque quartier de la ville afin de recueillir leurs impressions, leurs demandes ou encore leurs doléances sur divers sujets du quotidien. Le premier cycle des réunions de quartiers étant achevé, il est temps de faire le bilan, avant de reprendre une nouvelle série de rencontres



Les préoccupations des Urbisylvains

Plusieurs grands sujets ont dominé les débats : la vitesse excessive des véhicules, le stationnement anarchique des voitures, les incivilités et le non-respect des élagages sur la voie publique.

Les élus ont également noté une demande récurrente des habitants : la verbalisation systématique de toutes les incivilités et du non-respect des directives routières. Un processus a été engagé avec la Police municipale. Toutefois la municipalité souhaite favoriser le dialogue et la pédagogie à la répression.



Quelles réalisations ?

Pour votre sécurité :

- Limitation de la circulation à 30 km/h sur toute la ville
- Mise en place d'un radar pédagogique avec enregistrement des données à des fins statistiques
- Lancement d'une étude sur le stationnement alterné
- Installation de signalisations aux abords des écoles (feux tricolores école des Renondaines, signalisation lumineuse clignotante, pose de barrières...)
- Développement des installations de sécurité sur la chaussée (pose de barrières allée du Bicentenaire, sur la RN20 à l'angle de la "Maison rouge" et allée Victor Hugo, mise en place d'un STOP et d'un ralentisseur rue des Cailleboudes, de quatre STOP au carrefour du Vieux Chemin de Montlhéry)

Pour votre confort :

- Mise en circulation à double-sens du CR9 et création de pistes cyclables
- Créations d'emplacements de stationnement voie des Postes, rue du Grand Noyer, RN20, voie Nouvelle
- Elagages des chemins

• C'EST DANS L'ACTUALITÉ •

Pour rappel, ces réunions sont des moments conviviaux d'échanges entre les habitants et les élus où les Urbisylvains peuvent débattre de la vie quotidienne, de la vie locale ou des projets en cours ou à venir.

Ces rencontres sont ouvertes aux habitants du quartier concerné. Tous les avis sont entendus, positifs ou négatifs, à partir du moment où l'échange est constructif pour la ville et ses habitants. Les participants peuvent faire part de leurs difficultés, de leurs propositions mais aussi de leurs satisfactions. Les élus sont présents pour écouter les problématiques soulevées, pour présenter les projets ou pour expliquer pourquoi ils ne peuvent pas ou ne souhaitent pas mettre en place certaines actions.

Il est bien entendu que les élus ne pourront certainement pas répondre sur place à toutes les interrogations, mais elles seront notées afin d'être étudiées

Nouveauté

Lors de ces prochaines réunions, il est proposé que les habitants désignent deux volontaires par quartier, un titulaire et un suppléant, qui seront ensuite chargés de faire l'interface entre les administrés et la ville. Ce dispositif permettra de centraliser les demandes et d'organiser des réunions régulières entre les élus et l'ensemble des référents de chaque quartier, en petit comité.

En permettant aux Urbisylvains de participer activement à la vie de leur quartier, la municipalité agit pour préserver et améliorer notre cadre de vie.

• À NOTER •



Prochaine réunion

Judi 20 avril à 20h Pour les habitants du bureau de vote n°5, Ecole des Bartelottes, chemin de Lunézy

Au foyer des Anciens, 20 rue Ambroise Paré

Le découpage des quartiers est réalisé selon la répartition des bureaux de vote

Attention !

Un nouveau découpage électoral a été effectué cette année : un 5^e bureau a ouvert au sein de l'école des Bartelottes, chemin de Lunézy, au nord de la ville. Une nouvelle carte d'électeur sera envoyée à chaque électeur Urbisylvain, au plus tard 3 jours avant l'élection. Pensez à bien regarder le bureau dont vous dépendez avant de vous rendre dans votre bureau de vote habituel.

Bureau n°1 : Mairie,

place du Général de Gaulle

Bureau n°2 et 4 : Escale,
chemin des Berges

Bureau n°3 : Ecole des Renondaines,
vieux chemin de Montlhéry

Bureau n°5 : Ecole des Bartelottes,
chemin de Lunézy

